



Assemblée générale annuelle de l'association sportive culturelle et d'entraide du Tarn

Tenue le 23 mars 2023 à 14 h, à Albi, Maison du Batiment

Siège social : 19 rue de Ciron - 81013 Albi Cedex 9

☆☆☆☆☆

Nombre de membres présents :

38

Nombre de membres représentés :

39

Aucun quorum n'étant nécessaire conformément à nos statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

Rapport moral

Rapports d'activités

Rapport financier et comptes de l'exercice clos

Projet d'activités 2023

Projet de budget 2023

Renouvellement des membres du comité directeur

Renouvellement du vérificateur aux comptes

Fixation du montant des cotisations annuelles des membres

Questions diverses

☆☆☆☆☆

Compte-rendu

Le président de l'ASCET 81 remercie les participants et procède à l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

Rapport moral

Le président fait lecture du rapport moral de l'exercice écoulé (annexe 1).

Il remercie l'administration, les directions des différents services et le SGCD pour les bonnes relations et les facilités accordées aux membres du comité directeur pour accomplir les missions.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport moral est soumis à vote.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Le rapport moral est validé.

Rapports d'activités

Le président et les vice-présidents présentent les activités de l'association pour l'exercice clos : activités générales, sportives culturelles et d'entraide.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport des activités (voir annexe n°2) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Le rapport d'activités est adopté.

Rapport financier et comptes de l'exercice clos

Lecture du rapport de vérification des comptes, par le vérificateur aux comptes, Marc Arnaiz, faisant état de la bonne gestion des comptes de l'association pour l'exercice clos (compte-rendu en annexe 3), et propose le quitus suite à l'analyse des pièces comptables faite le 21/03.2023.

Catherine Bernad, Jacques Savi et Gilles Bernad, trésorière et trésoriers adjoints, présentent l'état de l'endettement et des disponibilités de l'association, après avoir présenté le tableau des dépenses et des recettes par grand poste (annexe 4).

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'ils ont été arrêtés et donne le quitus au comité directeur de l'association.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Cette résolution est adoptée .

Projet d'activités 2023

Le président présente le projet d'activités de l'association pour l'exercice 2023.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le projet d'activités (voir annexe n°2) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Le rapport d'orientation est adopté.

Projet de budget 2023

La trésorière présente le budget prévisionnel de l'exercice en cours tel qu'il a été adopté par le comité directeur de l'association. Le président et le trésorier se proposent d'apporter toutes précisions requises (annexe 2).

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent compte-rendu, qui fait apparaître un total de dépenses de 52300 € et un total de recettes de 52300 €.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Cette résolution est adoptée.

Renouvellement des membres du comité directeur

Le président présente la liste des membres sortants du comité directeur puis les candidatures reçues. Mmes Asera-Aubry, Lucas et Pesatori, sortantes, n'ont pas souhaité renouveler leur candidature, Louis Dinis les remercie pour leur participation au sein de l'association.

Les candidats (en annexe 2) sont présentés. Le président rappelle qu'il y a 7 postes à pourvoir pour un mandat de 3 ans et 1 poste à pourvoir pour un mandat de 2 ans.

Résultat des votes :

Candidats	Nb suffrages	Élus
Gilles BERNAD (retraité)	75	Pour un mandat de 3 ans
William CAILLAVA (DDT)	77	Pour un mandat de 3 ans
Sandrine DUTERTRE (DDT)	77	Pour un mandat de 3 ans
José ESCAMILLA (DIRSO)	77	Pour un mandat de 3 ans
Luis LIZANO (retraité)	77	Pour un mandat de 3 ans
Cynthia PALOULINE (DREAL)	72	Pour un mandat de 2 ans
Corinne RAVENEAU (DDT)	77	Pour un mandat de 3 ans
Jaques SAVY (retraité)	77	Pour un mandat de 3 ans

Renouvellement du vérificateur aux comptes

Le président appelle le(s) candidat(s) vérificateurs aux comptes à se présenter.

Un seul candidat se fait connaître : Marc ARNAIZ.

Les adhérents présents ou représentés sont appelés à voter le vérificateur aux comptes de l'association pour un mandat d'un an.

Résultat des votes :

Candidat(s)	Nb suffrages	Élu(s)
Marc ARNAIZ	77	Pour un mandat de 1 an

Fixation du montant des cotisations annuelles des membres

Résolution :

Sur proposition du comité directeur de l'association, l'assemblée générale décide de ne pas augmenter le montant de la cotisation annuelle de ses membres pour l'exercice 2024. Les montants restent donc fixés comme suit :

Cotisation réglée avant le 30 avril 2024 : 15 € pour les retraités, 18 € pour les actifs, 28 € pour les extérieurs

Cotisation réglée entre le 1er mai et le 31 août 2024 : 50 € pour tout le monde.

Cotisation réglée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2024 : 100 € pour tout le monde.

Suite à l'essai réalisé sur 2022, il a été décidé d'offrir la cotisation, pour l'année en cours, pour tout nouvel arrivant actif qui provient d'une mutation ou sortie d'école, ceci dans le but de faire connaître l'association et d'inciter à la fidélisation sur les années suivantes.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention: 0

Cette résolution est adoptée.

Rappel pour un nouvel adhérent :

Toute cotisation versée au cours du premier exercice est valable pour toute la durée de cet exercice.

Par la suite, les cotisations seront exigibles le 1er janvier de chaque année.

Questions diverses

Le remplacement du mobil-home de la Cadière est envisagé pour la saison 2024, une étude financière détaillée de ce projet devra être approfondie au regard des capacités de l'association.

Le président remercie les agents de la DIR pour leur implication dans l'entretien du Domaine de la Védisse.

Il est demandé à ce que l'ASCET mette en place un partenariat avec le festival de cinéma « Les oeillades » (novembre).

Il est proposé la participation à l'évènement « Midnight Rando » à Lombers le 15 avril.

☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, le président procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance étant levée à 16h30.

Albi le 29.03.2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. Dany'.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Pesaton'.

La Secrétaire

DDT . ASCET 81
19, rue de Ciron
81013 ALBI CEDEX

